



## **Discours de colère dans le monde arabe depuis 2011**

**خطاب الغضب في العالم العربي منذ عام 2011**

**28-29 mai 2020**

**Université Grenoble Alpes**

**Saint Martin d'Hères**

Depuis une décennie environ, dans de nombreux pays du monde arabe (la Tunisie, l’Égypte, la Libye, le Bahreïn, la Syrie, le Yémen, l’Algérie et dernièrement l’Irak et le Liban), la rue est gagnée par la contestation, en réaction à une économie en berne, plombée par la corruption, les inégalités sociales et une mauvaise gouvernance chronique. La colère arabe gronde ; elle est portée par des femmes et des hommes, toutes générations confondues, même si la jeunesse y est majoritaire. La colère populaire traduit surtout un « ras le bol » face à des conditions de vie jugées intolérables ; les populations se sentent abandonnées et refusent désormais cet immobilisme gangréné. Leur colère exprime une ferme volonté de réformes, de profondes aspirations à la justice sociale, à la liberté, à la démocratie et à l’égalité.

Rébellion, contestation, révolte, révolution, sont autant de termes pour qualifier cette colère populaire qui entraîne diverses transformations radicales et espère ouvrir la voie à l’avènement d’une ère nouvelle dans le paysage politique, social et linguistique arabe.

Le phénomène s’impose donc comme sujet d’étude aux chercheurs en sciences humaines et sociales. Ses dimensions linguistique et sémiotique interrogent particulièrement ces disciplines, en raison notamment des changements profonds qu’ils induisent ou introduisent dans la langue et la communication politiques.

La rhétorique de la colère est ainsi diverse, variée, influente. Elle s’exprime à travers des modes d’action traditionnels, tels que les discours et interviews politiques, les slogans, les tracts, les chants, les caricatures, etc. Mais aussi à travers d’autres qui sont créatifs et novateurs, permettant d’agir dans l’immédiateté, tels que les réseaux sociaux, la vidéo, les graffitis, le street-art, les bandes dessinées, etc.

Des linguistes, des littéraires, des historiens, des sociologues, des politistes ainsi que des spécialistes de l’information et de la communication, sont invités à mettre en commun leurs questionnements sur la colère arabe et ses répercussions sociales, politiques linguistiques et culturelles. Sont notamment attendus des travaux de recherche transdisciplinaires inédits qui abordent tous les aspects du discours de colère dans le monde arabe, entre autres :

- Les modes d’expression de la colère populaire (tracts, graffitis, slogans, poèmes, hymnes, vidéos, etc.).
- Les aspects rhétoriques de la colère (modes de persuasion, de manipulation, de mobilisation, traits stylistiques, etc.).
- Les différents niveaux de lutte linguistique et discursive entre les discours du pouvoir en place et ceux de masses protestataires.

- Les innovations et créativité linguistiques, individuelles comme collectives, telles que les nouvelles lexies et expressions, les proverbes et hymnes détournés et/ou réappropriés, les blagues, etc.
- L'hybridité sémiotique des discours de colère : les manifestations, les fonctions, les enjeux et les impacts, avec une attention particulière à la combinaison entre l'image, l'icône, le langage et le mouvement.
- Le rôle des médias arabes, régionaux et internationaux, dans la représentation de la colère arabe et les stratégies déployées pour soutenir, entretenir, ou dénoncer ces protestations.
- Les discours d'incitation politique, qu'ils soient produits par les régimes ou par les groupes protestataires, ainsi que leurs mécanismes et moyens discursifs de réfutation.
- Les espaces traditionnels de protestation en tant qu'espaces rhétoriques produisant des formes de persuasion et d'influence, tels que les places publiques, les rues, les murs, les corps, etc. ainsi que l'impact de ces espaces sur le discours de colère et la rapidité de sa circulation.
- Les nouveaux espaces de protestation, tels que les terrains de sport, les festivals artistiques, le cinéma, les espaces religieux et spirituels, les réseaux sociaux, etc.
- L'intertextualité entre les discours de colère dans le monde arabe et sur la scène internationale ainsi que leurs spécificités culturelles.
- Le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion du discours de colère à travers le monde arabe.
- Le discours de colère exprimé par les périphéries sociales, religieuses et de genre.

**Deux conférences plénières seront assurées par :**

- Pr. François Burgat (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, IREMAM, Aix-en-Provence, Ancien directeur de l'Ifpo)
- Pr Nader Srage (Prix d'excellence scientifique du CNRS libanais)

*Les propositions de communications (écrites dans les langues du colloque : français, anglais et arabe), accompagnées d'un résumé compris entre 300-500 mots et d'un C.V. synthétique d'une page devront être envoyés avant le 1<sup>er</sup> février 2020 à [<arabicanger20@gmail.com>](mailto:arabicanger20@gmail.com).*

*Le Comité scientifique examinera ces propositions et donnera ses réponses avant le 15 février 2020.*

**Frais d'inscription à prévoir par participant : 50 euros.**

### **Comité d'organisation**

Salam Diab-Durantou (Université Grenoble Alpes, ILCEA4)

Isabelle Cogitore (Université Grenoble Alpes, Maison des sciences de l'homme)

Abbès Zouache (Centre français d'archéologie et de sciences sociales (CEFAS), Koweït)

Emad Abdellatif (Université de Qatar, Doha)

Abdenbi Lachkar (Université Paul Valéry, LLACS)

Hayssam Kotob (Université libanaise, Beyrouth, Liban)

### **Comité scientifique**

May Abdallah (Université libanaise)

Emad Abdellatif (Université de Qatar)

Lhoussein Banouhachem (Revue de rhétorique et analyse du discours, Maroc)

Bassam Baraké (Université libanaise)

Guy Achard-Bayle (Université de Lorraine)

François Burgat (Université d'Aix-en-Provence)

Salam Diab-Durantou (Université Grenoble Alpes, ILCEA4)

Khaled Al-Ghouri (Université Aïn Shams, Egypte)

Hayssam Kotob (Université libanaise)

Abdenbi Lachkar (Université Paul Valéry Montpellier 3)

Mongi Madini (Université de Franche-Comté)

Bruno Paoli (Université Lyon 2)

Nader Srage (Université libanaise)

Paul Tabar (Lebanese American University)

Abbès Zouache (CEFAS, Koweït)